



Etrangère, santé et huissier

Par **nicolavignon**, le **17/02/2009** à **11:39**

Bonjour,

Je me suis marié en octobre 2007 avec une étrangère.
Ma femme a eu des soucis de santé et a été hospitalisé avant qu'elle ne soit sous mon numéro de sécurité sociale.

Le probleme est que nous recevons désormais des lettres menaçantes d'huissier stipulant le remboursement des frais hospitalier car non couverte à l'époque des hospitalisation.

Notre situation etant tres précaire car je gagne 1000 euro par mois pour nous deux et les fins de mois sont toujours difficile.

Que puis je faire car les sommes demandés sont de l ordre de 10000 euro.

Je suis preneur de tout conseil. merci pour votre aide.

nicolas

Par **superve**, le **19/02/2009** à **16:39**

Bonjour

Vous pouvez tenter de négocier un échéancier avec l'huissier afin d'éviter que les poursuites

ne continuent.

Voyez également si la dette n'est pas prescrite (de souvenir, la prescription est de deux ans)

Tentez de prendre conseil auprès de la CPAM ou d'une assistante sociale.

Bien cordialement